



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°447/2023	L'an deux mille vingt-trois, et le 31 mars
OBJET : Valorisation du Grand Site et de l'Esprit des lieux (Patrimoine et communication)	Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault.
Membres : 18	PRESENTS votants :
Présents votant : 8	<ul style="list-style-type: none">- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,- Monsieur Patrick JAURES, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,- Monsieur Marc CARAYON, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS- Madame Fadelha BENAMMAR KOLY, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
Pouvoirs : 3	POUVOIRS :
	<ul style="list-style-type: none">- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,- Monsieur Yvon PELLET, conseiller départemental du canton de LE CRES,- Madame Myriam GAIRAUD, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :	L'esprit des lieux est placé au cœur de la démarche de communication : transmettre une identité unique qu'on ne trouve pas ailleurs. Le Syndicat mixte est à la croisée d'une multitude d'informations sur le passé, le présent et l'avenir du site qu'il se doit de partager, en s'appuyant sur l'image et les valeurs du Réseau des Grands Sites de France.
	Les actions suivantes sont envisagées et seront travaillées en lien avec les membres :
Affichée le :	1- Actions de valorisation des patrimoines : <ul style="list-style-type: none">- transmettre les connaissances et sensibiliser à l'esprit des lieux : programme de rencontres du patrimoine du Grand Site en lien avec les membres et les associations locales, accueil de délégations dans le Grand Site, présence sur des événements locaux...- animer les groupes de travail pour coordonner les projets d'interprétation du site (maisons de site, itinéraire de découverte...) et de l'offre d'animation patrimoniale,- accompagner la valorisation patrimoniale du territoire : sentiers, musée, Géoparc, projet de sauvegarde de la Dalle de La Lieude et projets d'autre sites patrimoniaux.
	2- Actions de communication : <ul style="list-style-type: none">- actualiser les documents de communication existants, notamment la carte - dépliant du Grand Site,- mise en œuvre du plan de communication, et notamment préparer un « kit communication » à destination des membres- assurer les relations presse, l'accueil de délégation, voyages d'étude et représentation extérieure- réaliser et faire vivre les outils de communication : stand, site internet, réseaux sociaux, alimenter les agendas des partenaires...- actions spécifiques dans le cadre de la candidature au label (séminaires, accueil, déplacements, édition...)
	Il est proposé au Comité Syndical de valider le plan d'action 2023 de valorisation du Grand Site et de l'esprit des lieux. Ce plan d'action comprend les actions de valorisation du Grand Site et de communication pour un budget total maximal de 5 100 € TTC
	Le Comité Syndical, Le rapporteur entendu, Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,
	VALIDE les plans de financement tel que présentés

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 034-253403604-20230331-447-DE

Berger
Levrault

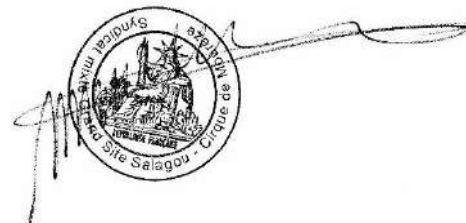
APPROUVE ces actions

VALIDE le plan de financement

AUTORISE à signer tous les actes relatifs à la réalisation de ces opérations.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 31 Mars 2023

La Présidente



Marie PASSIEUX